



Déclaration et exonération de responsabilité relatives à la participation au tournoi des maîtres de rugby

DATE APPROUVÉE: JANVIER 2021

HEAD OFFICE

Victoria Office / Bureau de Victoria
3024 Rue Glen Lake Road
Langford, BC CANADA V9B 4B4
Tel / Tél: 250 418 8998
Fax / Téléc: 250 386 3810

Vancouver Office / Bureau de Vancouver
Suite 450 - 375 Water Street
Vancouver, BC CANADA V6B 5C6
Tel / Tel: 778-379-5770

rugby.ca
info@rugby.ca

Canada



DÉCLARATION ET EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ RELATIVES À LA PARTICIPATION AU TOURNOI DES MAÎTRES DE RUGBY

La présente CONVENTION D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ, DE RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS, D'ACCEPTATION DES RISQUES ET D'INDEMNISATION (ci-après appelée, la « **convention d'exonération de responsabilité relative au tournoi des maîtres** ») intervient en faveur de Rugby Canada, de l'Union provinciale et du Rugby Club, également connu sous le nom de Canadian Rugby Union (Union canadienne de rugby) (ci-après, « **Rugby Canada** »), ainsi que de ses administrateurs, dirigeants, employés, instructeurs, agents, athlètes, représentants, entrepreneurs indépendants, sous-traitants, fournisseurs, commanditaires, successeurs, bénévoles, formateurs, médecins, secouristes et ayants cause (ci-après collectivement appelés, les « **délaissataires** »).

Veuillez lire attentivement l'intégralité de la présente convention d'exonération de responsabilité et remplir tous les champs ci-dessous dans lesquels vous devez soumettre ou confirmer des renseignements, et signer ce document aux endroits indiqués. **En signant ce document, vous acceptez de renoncer à certains droits légaux, y compris le droit d'intenter une poursuite en justice ou de demander une indemnisation contre les délaissataires au titre de quelque perte liée à tout événement décrit ci-dessous.**

Si une disposition de la présente convention d'exonération de responsabilité relative au tournoi des maîtres entre en conflit avec la convention de participation et d'exonération de responsabilité, soit le document de portée générale intitulé *Participation Agreement & Release of Liability*, la disposition contenue dans la convention d'exonération de responsabilité relative au tournoi des maîtres aura préséance.

1. RECONNAISSANCE :

Je conçois et reconnais que la signature du présent document constitue une condition préalable à la participation aux événements et aux entraînements sanctionnés par Rugby Canada (les « **activités** »).

Je déclare avoir l'âge de la majorité.

Je conçois et reconnais qu'il y a des risques et des dangers liés à la participation aux activités, y compris, notamment : les blessures corporelles graves, y compris la paralysie ou le décès, ainsi que les pertes économiques, telles que les pertes liées à l'emploi, résultant de toute lésion corporelle.

Je conçois et reconnais qu'on m'a conseillé(e) de consulter mon propre médecin et confirme que je n'ai aucun problème de santé ou physique qui pourrait nuire à ma sécurité en tant que participant aux activités.

2. ACCEPTATION DES RISQUES :

J'ACCEPTÉ LIBREMENT ET VOLONTAIREMENT TOUS LES RISQUES ET DANGERS ET LA POSSIBILITÉ DE PRÉJUDICES PHYSIQUES OU MORAUX, DE DÉCÈS OU DE PERTES ÉCONOMIQUES QUE JE PEUX SUBIR, EN RAISON OU EN RAPPORT AVEC LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS, Y COMPRIS LES BLESSURES OU LE DÉCÈS DÉCOULANT DE LA NÉGLIGENCE D'AUTRUI, NOTAMMENT LA NÉGLIGENCE DES DÉLAISSATAIRES ET DE TOUTE PERSONNE AGISSANT POUR LE COMPTE DES DÉLAISSATAIRES.

3. EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ ET RENONCIATION AUX RÉCLAMATIONS :

En contrepartie du fait que les délaissataires acceptent d'autoriser ma participation aux activités et de me permettre d'utiliser leurs services et leur équipement, ainsi que pour toute autre contrepartie de valeur, dont il est accusé réception et dont le caractère suffisant est reconnu par les présentes, je conviens en outre de ce qui suit :

- a. JE RENONCE À TOUTES LES RÉCLAMATIONS que j'ai ou que je pourrais avoir dans le futur contre les DÉLAISSATAIRES ET LES EXONÈRE DE TOUTE RESPONSABILITÉ à l'égard de quelque perte, dommage, dépense ou blessure que ce soit que je pourrais subir, y compris mon décès, ou que pourraient subir mes plus proches parents en conséquence de ma participation aux activités, QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE, Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE, LA RUPTURE DE CONTRAT OU QUELQUE MANQUEMENT AUX DEVOIRS DE DILIGENCE D'ORIGINE LÉGISLATIVE OU D'UNE AUTRE ORIGINE, Y COMPRIS LES DEVOIRS DE DILIGENCE EN VERTU DES LOIS APPLICABLES RÉGISSANT LA RESPONSABILITÉ DE L'OCCUPANT, DE LA PART DES DÉLAISSATAIRES, CE QUI COMPREND ÉGALEMENT LE DÉFAUT, PAR LES DÉLAISSATAIRES, DE ME PRÉMUNIR OU DE ME PROTÉGER CONTRE LES RISQUES ET LES DANGERS DE LA PARTICIPATION À L'ÉVÉNEMENT;
- b. JE M'ENGAGE À TENIR LES DÉLAISSATAIRES INDEMNES ET À COUVERT de toute forme de responsabilité pouvant découler d'un préjudice que je subis (y compris, notamment, le décès ou l'invalidité) ou de dommages matériels, de pertes, de dommages, de dépenses, de responsabilités ou de réclamations de quelque nature que ce soit découlant de ma participation à l'événement, ou s'y rapportant;
- c. la présente convention d'exonération de responsabilité demeurera en vigueur et liera l'ensemble de mes héritiers, plus proches parents, liquidateurs de succession, administrateurs judiciaires, ayants cause et représentants advenant mon décès ou mon incapacité;
- d. la présente convention d'exonération de responsabilité et tous les droits, devoirs et obligations des parties à la présente convention d'exonération de responsabilité ne seront régis et interprétés que conformément aux lois de la Colombie-Britannique où est situé le siège social national de Rugby Canada; et
- e. tout litige visant les parties à la présente convention d'exonération de responsabilité ne pourra être intenté que dans la province de Colombie-Britannique, où est situé le siège social national de Rugby Canada, et relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de cette province.

En signant la présente convention d'exonération de responsabilité relative au tournoi des maîtres, je ne me fonde sur aucune déclaration verbale ou écrite des délaissataires relative à la sécurité de la participation à l'événement, sauf suivant ce qui est prévue à la présente convention d'exonération de responsabilité relative au tournoi des maîtres.

JE CONFIRME QUE J'AI LU ET COMPRIS LA PRÉSENTE CONVENTION D'EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ **AVANT** DE LA SIGNER ET QUE JE SUIS INFORMÉ(E) QU'EN SIGNANT CELLE-CI, JE RENONCE À CERTAINS DROITS LÉGAUX QUE MOI-MÊME OU MES HÉRITIERS, PLUS PROCHES PARENTS, LIQUIDATEURS DE SUCCESSION, ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES, AYANTS CAUSE ET REPRÉSENTANTS POURRIONS AVOIR CONTRE LES DÉLAISSATAIRES.